

ALERTE OTAN !

Belgique- Belgïe
P.P.
1050 Bruxelles 5
1/17024
P 301185

Bulletin trimestriel du Comité de Surveillance OTAN
N°52 - 1er trimestre 2014

Sommaire

DOSSIER UKRAINE

- p. 2 - L'OTAN intervient militairement
- p. 3 - Projet de loi d'un nouveau gouvernement
- p. 4 - Pourquoi une stratégie de la tension
- p. 5 - Comment ne pas se laisser manipuler

DIVERS

- p. 8 - Nouvelles alliances: Amérique Latine, Zone de paix
- p. 9 - Bahar Kimyongür est libre
- p. 10 - Vredesactie versus Le Crem

ARMEMENT NUCLÉAIRE

- p. 11 - Les Prix Nobel de la Paix se rencontrent
- p. 12 - Communiqué de presse de la CNAPD

Editorial

Résurgence de la guerre froide !

Si nous écrivons énormément sur les activités de l'OTAN, c'est que cet organisme s'exprime très peu sur ses actions en cours. L'OTAN prétend que le bouclier anti-missile n'est pas dirigé contre la Russie mais contre l'Iran. En réalité, ce bouclier a pour objectif d'encercler la Russie et même la Chine. Le maintien de l'OTAN en Afghanistan est un poste avancé du bouclier près de ces deux pays. Les USA violent l'espace aérien du territoire chinois, les îles Diaoyutai (en japonais : Senkaku), dans le but caché de provoquer une confrontation directe.

Les guerres de l'OTAN ont débuté dans les années '90 contre la Yougoslavie. Ensuite, l'OTAN a participé à la destruction de la Libye pour prendre le contrôle de son pétrole au profit de multinationales. L'Alliance a dirigé ou participé aux guerres en Afghanistan et en Irak, et mène une guerre secrète contre la Syrie dans le but d'éliminer la base navale russe de Lattaquié, aiguise l'affrontement en Iran pour renverser le régime et s'emparer, là aussi, de son pétrole. Et, comme en Géorgie,

l'OTAN entre en conflit indirect avec la Russie en Ukraine.

Des ministres des pays de l'OTAN sont intervenus ouvertement à Kiev pour participer au renversement de la démocratie ukrainienne, en soutenant des hordes de nazillons armés de snipers.

L'Ukraine subit de plein fouet la crise économique, la néo-bourgeoisie pille sans vergogne le pays. L'économie est essentiellement liée au commerce avec la Russie, l'Ukraine étant dépendante de l'importation du gaz et du pétrole russe.

Rappelons que l'Ukraine a signé en 1997 un « partenariat spécifique » avec l'OTAN, un partenariat que n'a jamais renié le Président Yanoukovitch et au nom duquel elle a envoyé des soldats en Afghanistan. Par ailleurs, une partie de la bourgeoisie ukrainienne espérait s'enrichir grâce à l'Union européenne tout en maintenant le commerce avec la Russie, mais le projet d'accords économiques avec l'UE était totalement désavantageux pour Kiev. Par contre, la Russie

L'OTAN intervient militairement en Ukraine

Le nouveau gouvernement ukrainien, à peine formé, a décidé de faire des élections présidentielles en mai prochain (le même jour que les élections européennes!) et s'empresse de faire voter, avant même ces élections, un projet de loi très significatif. Il s'agit non moins que de compléter deux articles de la Loi sur les Fondements de la Sécurité nationale par les mots « intégration dans l'espace euro-atlantique de sécurité » et « adhésion à l'Alliance de l'Atlantique Nord ». (voir l'encadré).

La dispute pour accélérer l'adhésion de l'Ukraine à l'Union Européenne est surtout liée à ce processus d'adhésion à l'OTAN. D'ailleurs les deux aspects vont ensemble, puisque l'Otan est l'alliance militaire chargée de défendre les intérêts vitaux des maîtres du système capitaliste.

L'Otan a une lourde présence militaire en Ukraine depuis au moins 1997. C'est la date à laquelle a été signée la « Charte pour un Partenariat Spécifique » entre l'Alliance Atlantique et l'Ukraine. Ce partenariat n'a cessé de se

développer jusqu'à aujourd'hui. Même après l'élection du Président Yanoukovitch en 2010, il a continué à fonctionner. A cette époque Yanoukovitch était un homme politique très fréquentable et sûrement bien récompensé par l'Otan. Ce n'est que depuis quelques semaines qu'il est devenu un criminel de guerre, un escroc ne méritant que poursuites en justice, sanctions et gel de ses biens dans les banques européennes.

Le partenariat spécifique Otan-Ukraine couvre un grand nombre de domaines. (voir site officiel www.nato.int – §

Suite P3 →

→ Suite Editorial

proposait un financement 15 fois supérieur et était prête à réduire le prix de son gaz de 30%. La dette extérieure de l'Ukraine s'élève à 35 milliards d'euros, elle est en état de faillite. Après le coup d'état, l'UE, le FMI et la Banque Mondiale trouvent par miracle 11 milliards, des milliards introuvables pour la Grèce, l'Espagne, le Portugal... L'UE veut s'offrir un éléphant sur le dos ! Promesse, promesse toujours des promesses !

C'est un affrontement est-ouest ! L'UE veut annexer l'Ukraine dans le cadre d'une expansion de l'OTAN vers les frontières russes. En réplique, Moscou soutient l'indépendance de la Crimée et la volonté de sa population de se rattacher à la Russie.

Auparavant, les annexions de territoires indépendants étaient condamnées par le Conseil de sécurité de l'ONU : celle du nord de Chypre par la Turquie, membre de l'OTAN, ou celle du Sahara occidental par le Maroc, même s'il n'en a résulté aucune sanction. Par contre, l'annexion du Golan syrien par Israël, l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie appartenant à la Géorgie n'ont pas été condamnées par le Conseil de sécurité.

L'Occident se réfère au droit international pour condamner l'annexion de la Crimée, mais le piétine quand il pousse le Kosovo à l'indépendance. Les sanctions contre la Russie se retourneront rapidement contre l'UE. Le gaz, le pétrole et le charbon russes lui sont indispensables. Le droit international n'est plus qu'un rapport de force.

Le coup d'état de Kiev risque d'encore aggraver la crise économique du pays. Le nouveau parlement préfère se divertir en votant une nouvelle loi pour accélérer l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, tandis que le décret interdisant la langue russe, mais aussi celles des nombreuses autres minorités, pourrait mener à la guerre civile.

La politique d'intervention intensive aux frontières de la Russie et de la Chine par l'UE, l'OTAN et les USA risque de nous rapprocher d'une guerre dont nous ne connaissons pas l'étendue.

Alerte Otan

partenariats). Le plus important est celui qui concerne « les réformes dans les secteurs de la défense et de la sécurité ukrainienne » afin d'adapter l'armée et le matériel militaire aux critères otaniens.

Intérieurement, l'armée s'est professionnalisée et a réduit drastiquement ses effectifs tout en se dotant de technologies très performantes. Des stocks d'armes très importants ont été détruits. Le secteur « renseignements » a été restructuré de fond en comble, un grand nombre d'officiers supérieurs ont été invités à toutes sortes de formations, le but étant de leur apprendre à « renforcer la démocratie », « l'Etat de droit », et ... « l'économie de marché ». L'Otan y a recruté ses agents putschistes. Internationalement, dans le cadre de ce partenariat, et du Partenariat pour la Paix, l'armée ukrainienne a participé à toutes les opérations et missions de l'Otan dans le monde, Bosnie, Kosovo, Afghanistan, etc.. Le Sommet de Chicago en 2012 lui a adressé un salut spécial pour sa contribution et ses capacités « d'interopérabilité aux opérations dirigées par l'Otan ». Profitant de ce partenariat depuis plusieurs années, l'Otan a déjà provoqué des réformes importantes au sein de l'armée ukrainienne, invité un grand nombre d'officiers supérieurs ukrainiens à toutes sortes de « formations » (= corruptions...) et organisé son lobby

pro-adhésion à l'Otan

Toutefois, jusqu' il y a peu, ce partenariat comportait une clause de « respect du statut hors-bloc » de l'Ukraine. Tout cela est en train de voler en éclat. On a pu entendre à la réunion d'urgence du Conseil Atlantique, fin février 2014, une déclaration indécente du secrétaire général Rasmussen : celui-ci s'est réjoui de la modération de l'armée ukrainienne lors des manifestations de Maidan, et l'a félicitée de ne pas être intervenue alors que les groupes fascistes mettaient le feu à Kiev, blessaient et tuaient les gens, ouvraient le chemin pour faire le coup d'Etat.

Au lieu de se braquer sur « l'intervention militaire russe », voyons d'abord ce qui se passe dans le camp otanien, comment on maquille un coup d'Etat en victoire de la démocratie, comment on bafoue les droits de l'homme, comment on se sert sans scrupules du « droit international », comment l'Otan intervient militairement en Ukraine.

Claudine Pôlet, 09.03.2014

Un projet de loi sur l'adhésion à l'Otan déposé à la Rada

Un projet de loi sur la reprise du processus d'intégration de l'Ukraine à l'Otan a été déposé et enregistré mercredi à la Rada suprême (parlement ukrainien), lit-on sur le site parlementaire.

"Dans la loi sur les fondements de la sécurité nationale, l'article 6-11 après « l'intégration de l'Ukraine dans l'espace européen politique, économique, juridique » est à compléter par « et dans l'espace euro-atlantique de sécurité », l'article 8-2-5 après « l'adhésion à l'Union européenne » est à compléter par « et à l'Alliance de l'Atlantique Nord », stipule le texte du document publié sur le site de la Rada.

Par ailleurs, ce document propose de retirer de la loi "Sur les fondements de la politique intérieure et extérieure" la disposition sur le statut hors-bloc de

l'Ukraine, adopté par la Rada le 1er juillet 2010.

Le projet de loi sur la reprise du processus d'intégration de l'Ukraine à l'Otan a été préparé par le groupe parlementaire du Batkivchtchina¹ selon lequel "le statut hors-bloc de l'Ukraine n'a pas fourni des garanties de sécurité au pays".

RIA Novosti - KIEV, 5 mars 2014

¹ L'Union panukrainienne « Patrie » se définit elle-même comme pro-européenne, et milite pour une adhésion à plus ou moins long terme de l'Ukraine à l'Union européenne. Elle est décrite par les analystes comme un parti populiste de centre-droit, libéral sur les questions économiques et modérément conservateur sur les questions de société. « Patrie » est membre observateur du Parti populaire européen, qui rassemble les principaux partis de la droite européenne. C'est le parti du 1er ministre actuel, Yatseniouk (Wikipedia)

Pourquoi c'est une stratégie de la tension

La guerre pour le contrôle de l'Ukraine a commencé : Avec une puissante psyop, opération de guerre psychologique, où sont utilisées les armes de distraction de masse déjà expérimentées. Les images avec lesquelles la télévision bombarde nos esprits nous montrent des militaires russes qui occupent la Crimée. Aucun doute, donc, sur qui est l'agresseur. On nous cache par contre d'autres images, comme celle du secrétaire du parti communiste ukrainien de Leopoli, Rotislav Vasilko, torturé par les néo-nazis qui brandissaient une croix en bois¹ (voir communiqué de Contropiano). Les mêmes qui assaillent les synagogues au cri de « Heil Hitler », en ressuscitant le pogrom de 1941. Les mêmes financés et entraînés pendant des années, à travers des services secrets et leurs « ONG », par les USA et l'OTAN. On a fait la même chose en Libye et on est en train de le faire en Syrie, en utilisant des groupes islamistes jusque récemment définis comme terroristes. Il y a dix ans nous documentions sur *il manifesto* (cf. *Ukraine, le dollar va aux élections*, 2004) comment Washington avait financé et organisé la « révolution orange » et l'ascension à la présidence de Viktor Yushchenko, qui voulait amener l'Ukraine dans l'OTAN. Il y a six ans, décrivant la manœuvre militaire « Sea Breeze » opérée en Ukraine à l'enseigne de « Partenariat pour la paix », nous écrivions que « la «brise de mer» qui souffle sur la Mer Noire préannonce des vents de guerre » (cf. *Jeux de guerre en Mer noire*, 2008²).

Pour comprendre ce qui est en train de se passer en Ukraine l'arrêt sur image d'aujourd'hui ne suffit pas, il faut regarder tout le film. La séquence de l'expansion à l'Est de l'OTAN, qui en dix ans (1999-2009) a englobé tous les pays de l'ex Pacte de Varsovie auparavant alliés de l'URSS, trois de l'ex URSS et deux de l'ex Yougoslavie ; qui a déplacé ses bases et forces militaires, y compris celles à capacité nucléaire, toujours plus adossées à la Russie, en les armant d'un « bouclier » anti-missiles (instrument non pas de défense mais d'offensive). Ceci, malgré les avertissements répétés de Moscou, ignorés ou tournés en dérision comme « stéréotypes dépassés de la guerre froide ». La

véritable mise, dans cette escalade, n'est pas l'adhésion de l'Ukraine à l'Ue, mais l'annexion de l'Ukraine à l'OTAN. Cette stratégie USA/OTAN est une véritable stratégie de la tension qui, au-delà de l'Europe, vise à redimensionner la puissance qui a conservé la plus grande partie du territoire et des ressources de l'URSS, qui s'est reprise de la crise économique de l'après-guerre froide, qui a relancé sa politique extérieure (cf. le rôle joué en Syrie), qui s'est rapprochée de la Chine en créant une alliance potentielle en mesure de faire controposition à la superpuissance étasunienne. A travers cette stratégie on pousse la Russie (comme on le fit avec l'URSS) à une course aux armements de plus en plus coûteuse, avec l'objectif de l'épuiser en augmentant les difficultés économiques internes qui pèsent sur la majorité de la population, en la coinçant dans les cordes pour qu'elle réagisse militairement et puisse être mise au ban des « grandes démocraties » (d'où la menace de l'exclure du G8).

La représentante étasunienne à l'ONU Samantha Power, paladin d'une « responsabilité de protéger » revenant de droit divin aux Etats-Unis, a demandé l'envoi d'observateurs Osce en Ukraine. Les mêmes qui, conduits par William Walker, auparavant dirigeant des services secrets étasuniens au Salvador, servirent en 1998-99 de couverture à la Cia au Kosovo, en fournissant à l'Uck des instructions et des téléphones satellitaires pour la guerre que l'OTAN était sur le point de déclencher. Pendant 78 jours, décollant surtout des bases italiennes, 1100 avions effectuèrent 38mille sorties, en lançant 23mille bombes et missiles. La guerre se termina avec les accords de Kumanovo, qui prévoyaient un Kosovo largement autonome, avec garnison de l'OTAN, mais toujours à l'intérieur de la souveraineté de Belgrade. Accords déchirés en 2008 avec l'indépendance autoproclamée du Kosovo, reconnue par l'OTAN et qui casse l'Union européenne même (Espagne, Grèce, Slovaquie, Roumanie et Chypre ne la reconnaissent pas). Cette OTAN qui, par la bouche de Rasmussen, accuse aujourd'hui la Russie de violer en Ukraine le droit international.

Manlio Dinucci, Traduit de l'italien par M.A. Patrizio
Edition de mardi 4 mars de *Il manifesto*³

1 Voir le communiqué de la rédaction de *Contropiano*, publiée dans *il manifesto* : « Le cas exemplaire du «sniper suspect capturé à Kiev» (NdT). <http://ilmanifesto.it/il-caso-esemplare-del-sospetto-cecchino-catturato-a-kiiev/>

2 <http://www.mondialisation.ca/jeux-dangereux-sur-les-rives-de-la-mer-noire/9977> ou <http://www.legrandsoir.info/Jeux-dangereux-sur-les-rives-de-la-Mer-Noire.html>

3 <http://ilmanifesto.it/perche-e-una-strategia-della-tensione/>

Comment ne pas se laisser manipuler ?

Quelques éléments de base

Si l'on excepte la Russie, l'Ukraine est le plus vaste pays d'Europe. C'est aussi un des plus peuplés. En raison de sa situation géographique, elle fut longtemps un Etat tampon, aux confins d'aires d'influences politiques et culturelles variées, voire antagonistes, comme l'attestent par exemple la géographie religieuse, linguistique et électorale. Malgré une histoire ancienne, ses frontières ne furent stabilisées qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale et la presqu'île de la Crimée à la mer Noire n'a été acquise qu'en 1954.

Avec une surface de 603 700 kilomètres carrés (550 000 kilomètres carrés de la France), l'Ukraine, deuxième pays d'Europe, s'étire sur 1 300 kilomètres d'est en ouest et sur 700 à 900 kilomètres du nord au sud. C'est le sixième pour la population avec 45,5 millions en 2007. Ce pays de basses terres s'ouvre largement sur ses voisins. C'est une succession de plaines et de plateaux sans contraste topographique majeur, traversés par plusieurs fleuves (Dniestr, Boug et Dniepr). Le Dniepr coupe pratiquement le pays en deux.

L'est de l'Ukraine est beaucoup plus industrialisé. On y trouve un pays noir dont l'industrialisation commença à la charnière des XIXe et XXe siècles. C'est le bassin houiller du Donetz, ou région du Donbass. L'ouest de l'Ukraine s'ouvre largement sur l'Europe centrale et peut être divisée en plusieurs sous-ensembles bien individualisés. Le plateau de Podolie et de Volhynie correspond à la partie occidentale des Terres noires, entre les villes de Kiev et de Lviv. C'est une région fondamentalement rurale de collines et de terres basses.

Après des siècles de domination d'abord polonaise, puis russe, l'Ukraine a pu avoir une autonomie limitée dans le cadre de l'Union soviétique et enfin l'indépendance depuis la dissolution de cette dernière en 1991. Dans le passé comme aujourd'hui, les Ukrainiens de tous bords sont avant tout des Ukrainiens qui tiennent énormément à l'indépendance de leur pays: à l'Ouest comme à l'Est, même s'il existe quelques séparatistes. Se réintégrer dans une union soviétique reconstituée leur reste hors de question. Les pressions exercées périodiquement par Moscou, notamment en matière du prix du gaz naturel, restent présentes. Des propositions de fédérer, au sens belge, le pays n'attirent guère des partisans car c'est la région orientale industrialisée qui subsidie la région occidentale, toujours fort remuante face au pouvoir à Kijev.

Se rapprocher de l'UE leur plairait mais en faire partie leur paraît douteux pour des raisons de sagesse populaire et d'intérêts économiques. Certes un „Occident” mythique leur apparaît comme un paradis et on aimerait y émigrer massivement.

Mais il est vrai aussi que Moscou et Kiev ont des systèmes économiques très complémentaires en matières industrielles. Du reste, l'Ukraine est techniquement un pays neutre qui veut le rester coincée, entre Moscou et Bruxelles (Washington). Aussi les qualifications pro-européenne ou pro-russe des manifestants me paraissent-elles hors propos.

Par ailleurs, dès l'indépendance, le pays a subi l'établissement d'un capitalisme sauvage qui persiste sous l'égide des « oligarques » capitalistes, des multinationales ukrainiennes. Ces multinationales exercent une influence majeure et constante sur la politique depuis l'indépendance, et ce, quel que soit la coalition au gouvernement. Les gouvernements successifs ont appliqué les recettes du FM: libéraliser, privatiser, flexibiliser le travail et avoir aussi peu de gouvernement que possibles (sauf le maintien de l'ordre). Quelques groupes de multinationaux locaux se sont constitués, alors que le chômage et les inégalités ont explosés.

Sauf une élite urbaine peu nombreuse, la majorité de la population vit dans la misère. 2 à 3 millions d'Ukrainiens travaillent à l'étranger dont les deux-tiers en Russie. Cependant, tous capitalistes qu'ils soient, ces groupes financiers ou industriels restent aussi et avant tout ukrainiens, même s'ils s'organisent à partir du Chypre. Enfin, le néolibéralisme a désorganisé l'Etat et le pays. Il a installé un système vaste de corruption publique et surtout privée. L'Etat se confond en partie avec les grands financiers. Ainsi les difficultés socio-économiques se joignent-elles au rejet des gouvernements corrompus ce qui explique les manifestations actuelles et antérieures, sans compter les intrusions extérieures. [...]

Les illusions de Bruxelles (Washington) ou une mauvaise négociation ?

Plus fondamentalement, avec sa politique du « voisinage », l'UE a en réalité tenté d'« arracher » l'Ukraine à la Russie. Elle n'a pas pris au sérieux la volonté des Ukrainiens de ne pas vouloir s'aligner à l'un au détriment de l'autre. Ce fait ne manque pas non plus d'irriter la Russie. Il n'est guère étonnant que la tentative occidentale ait jusqu'ici échoué. Cette même volonté d'indépendance s'exprime lorsque Moscou presse Kiev d'adhérer à l'Union douanière créée par la Russie avec d'autres ex-républiques soviétiques.

Or, Bruxelles a déclaré, à tort, incompatible cette adhésion avec l'accord d'association négocié. Ce type de négociations sert précisément à rechercher des compatibilités, si l'on veut l'adhésion et le bien de l'Ukraine. De plus, l'UE comporte 5 à 6 pays neutres. Il aurait été intéressant de les associer aux négociations afin de souligner que l'UE admet en son sein des pays neutres. Un peu imprudemment, les diplomates européens auraient laissé entendre à leurs interlocuteurs ukrainiens que l'association est le chemin royal à l'intégration pure et simple à

l'UE. Du reste, l'UE refuse assez maladroitement le droit d'entrer sans visa aux personnes, même à terme ou sous forme de promesse vague, des Ukrainiens, tant désiré par ces derniers.

Washington essaie constamment de grignoter la position de la Russie et ici, par le biais de l'Ukraine. Moscou évidemment ne se laisse pas faire, et procède à des manœuvres diplomatiques (habituelles des grandes puissances) par l'usage alterné de la carotte et du bâton. L'OTAN a déjà été arrêtée dans son expansion vers l'Est en 2008 lorsque, avec le soutien de certains milieux de Washington, la Géorgie s'est attaquée à la Russie et a lamentablement échoué. Il convient néanmoins de se rappeler également que, l'OTAN a institué à Kiev un Centre d'information qui organise des rencontres et séminaires, et même des visites de « représentants de la société civile » au quartier général de Bruxelles. Grâce à des exercices communs, l'OTAN dispose un réseau de liaisons étendu dans les milieux militaires et civils. Ce qui est confirmé par le ton de commandement avec lequel le secrétaire général de l'OTAN s'adresse le 20 février dernier aux forces armées ukrainiennes, en les avertissant de « rester neutres », sous peine de « graves conséquences négatives pour nos relations ».

Il faut bien dire qu'en suspendant son accord d'association à l'UE, l'Ukraine a momentanément échappé de justesse à la mise en coupe réglée de son agriculture et de ses manufactures par des multinationales financières et agroalimentaires européennes et américaines qui en auraient profité en outre pour prendre le contrôle des millions d'hectares de terres les plus riches du monde. Du reste, l'UE a fait semblant d'oublier que l'Ukraine est ipso facto et militairement neutre par disposition constitutionnelle et dès lors n'en tire aucune conclusion quant à ses démarches futures. C'est dommage à la fois pour le peuple ukrainien et par les démocrates au sein de l'UE.

L'attitude du gouvernement

Désormais, il ne reste à l'Ukraine que d'attendre de meilleures conditions pour signer un accord d'association avec l'UE. L'ex-président ukrainien a défini cinq conditions, pour que son pays signe l'accord d'association avec l'UE. Il s'agit notamment de

- la restauration de la coopération avec le Fonds monétaire international (FMI),
- la révision des relations commerciales Ukraine-UE,
- la participation de l'UE dans la modernisation du système de transport du gaz et
- la levée de contradictions dans la coopération économique de l'Ukraine avec la Russie et les pays de l'Union douanière.

Il y a peu de chance que ces exigences ne soient pas maintenues dans l'avenir.

Le principal argument de Kiev contre l'accord commercial, c'est qu'il coûterait trop cher. Une des raisons pour lesquelles l'intégration de l'Ukraine avec l'UE coûterait tant est qu'elle empêcherait l'accès aux marchés traditionnels russes. L'UE

s'est déclaré de ne pas être en mesure de financer le manque à gagner ou de supprimer les visas d'entrée à l'UE tant attendu par les Ukrainiens. Cependant, l'Ukraine a également clairement fait comprendre qu'elle restait engagée à une intégration européenne et adhérerait à ses idéaux. L'UE a aussi précisé qu'elle laissait ses portes ouvertes. En attendant, l'ex-gouvernement a poursuivi ses efforts pour rendre économiquement le pays moins dépendant de la Russie.

Pendant les manifestations, le président Ianoukovitch a effectué une visite en Chine en décembre 2013. La Chine aidera l'Ukraine à produire du gaz synthétique à partir de charbon. Elle y investit pour une valeur de quelque € 6,4 milliards, après un prêt de € 8 milliards. Cet investissement vise à aider l'économie ukrainienne et, en cours d'année, les deux pays ont signé un accord agricole, dans le cadre duquel la Chine prend un engagement d'envergure en faveur du secteur agricole ukrainien pour les 50 prochaines années. Dans le cadre de l'arrangement, la Chine louera à bail de vastes terres agricoles et par la même occasion améliorera l'infrastructure ukrainienne. Au final, la Chine et l'Ukraine cultiveront conjointement près de trois millions d'hectares de terres - une surface de la taille de la Belgique.

Par ailleurs, l'Ukraine a signé un accord de fourniture de gaz avec la Slovaquie en janvier 2014. Selon l'accord, un renversement du sens de circulation du gaz sera mis en place entre les deux pays. Ainsi, Kiev pourrait acheter du gaz naturel de l'UE et en importer chaque année au moins 10 milliards de mètres cubes via la Slovaquie. Mais, l'Ukraine achète du gaz de l'UE à environ 400 dollars les 1 000 mètres cubes, alors que la Russie le lui vendait à un prix de 268,5 dollars les 1.000 mètres cubes au premier trimestre de 2013. Il n'empêche que le pays s'approvisionne également en gaz auprès de l'énergie allemande RWE en l'important via la Pologne et la Hongrie. L'an dernier, l'Ukraine n'a importé que deux milliards de mètres cubes environ de gaz d'UE, alors qu'en 2013, l'Ukraine a acheté à la Russie 28 milliards de mètres cubes de gaz.

Quelles perspectives ?

Une réaction récente américaine montre qu'aux yeux de l'administration d'Obama, il s'agit en Ukraine d'un rapport de forces qui ressemble furieusement aux activités de « guerre froide » entre Moscou et Washington. Moscou exerce aussi sa pression, sous forme de modifications du prix du gaz naturel fourni ou d'accorder des prêts ou non à l'Ukraine. Il y a aussi une part de la responsabilité qui incombe aux dirigeants européens et américains qui sont venus à Kijev jeter de l'huile sur le feu, faisant croire aux opposants la possibilité d'une victoire facile. Il est simplement stupide que les « quatre pays de Visegrád » (la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et la

Slovaquie) décident de créer un groupe armé commun, faisant suite aux événements en Ukraine. Notre presse pourrait aussi être plus prudente. Il n'y a guère un journal français respectable (sic !) a titré comme cela : « Ukraine : vers un protectorat russe? »...

La démission du gouvernement, l'annulation des dispositions répressives et la destitution du président sont déjà acquises. N'oublions cependant pas que l'exécutif ukrainien a été élu dans le respect des critères démocratiques et, vu la médiocrité du système juridique ukrainien, il me paraît dommageable de l'avoir affaibli encore plus. Nonobstant cela, représentés au sein du parti gouvernemental, les quatre groupes financiers majeurs du pays ont modifié leur position et, au 22.2.2014, ont fait voté la destitution du président et la convocation des élections présidentielles pour les 25 mai 2014. Selon moi, les groupes en question ont un seul intérêt commun, c'est d'empêcher la partition du pays. En fonction de leurs intérêts, certains d'entre eux penchent certes plus vers « l'Est », alors que d'autres le font plus vers « l'Ouest », sans se laisser « coloniser ».

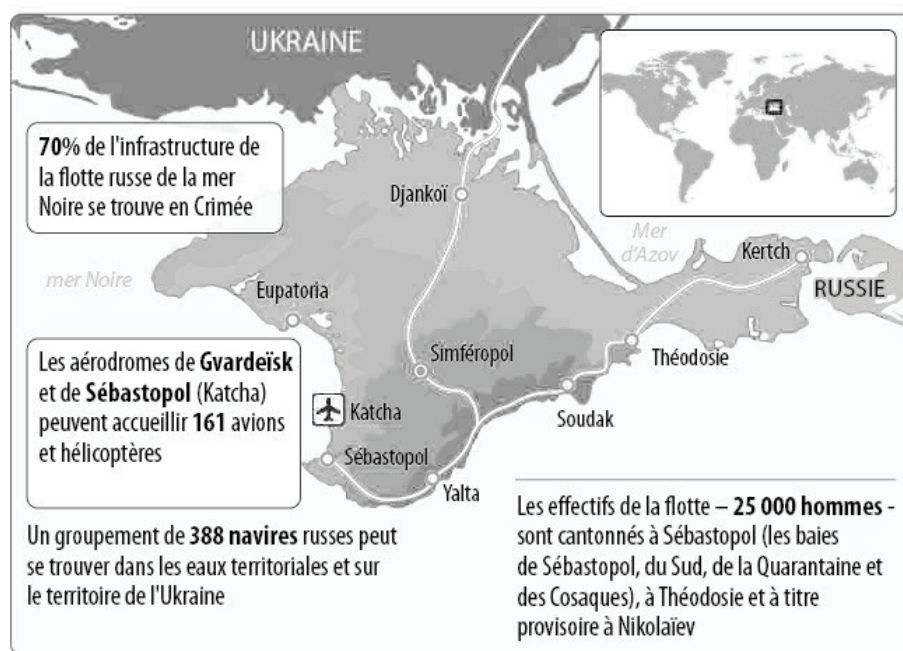
Soudainement, l'UE et le FMI annoncent aussi leur soutien fi-

nancier au pays à condition que celui-ci applique des réformes néolibérales (libéraliser, privatiser, flexibiliser l'emploi, etc.), tandis que la Russie suspend ses propositions d'aide. Ces événements sembleraient indiquer que la « balance » tourne à présent en faveur de Bruxelles et de Washington, et ce, au détriment de Moscou. Mon sentiment que ce mouvement reste provisoire car l'Ukraine ne peut être que neutre entre l'Est et l'Ouest. Rien n'empêche que la pression de la rue puisse encore réduire le nombre des décisions arbitraires dans le domaine économique, de prendre des dispositions contre la corruption et d'annuler les mesures antisociales.

Nicolas Bárdos, Extraits de *EURASIA Info*¹, mars 2014

1 www.bardosfeltoronyi.eu

Flotte russe de la mer Noire en Ukraine



Histoire de la flotte russe dans la partie ukrainienne de la mer Noire*

— 1992

A partir de 1992, la flotte de la mer Noire avait le statut de flotte unifiée de la Fédération de Russie et de l'Ukraine

— 1995

Les accords de 1995 et 1997 prévoient le partage de la flotte de la mer Noire avec création de la flotte russe de la mer Noire et de la Marine ukrainienne qui ont des bases différentes en Ukraine

— 1997







Le 28 mai 1997, la Russie et l'Ukraine signent des accords de base accordant à Moscou un bail de vingt ans dans le port de Sébastopol jusqu'en 2017

— 2010

La Russie et l'Ukraine signent un accord prolongeant le séjour de la flotte russe de la mer Noire en Crimée pour une période de 25 ans avec possibilité de prorogation de 5 ans

* Ententes entre la Russie et l'Ukraine sur la flotte russe de la mer Noire en Crimée

La flotte comprend 198 navires dont:

 Croiseur lance-missiles – 1	 Navires de débarquement – 7
 Frégates – 2	 Patrouilleurs et vedettes – 21
 Sous-marins – 2	 Navires anti-sous-marins – 10

L'Amérique Latine proclamée zone de paix

Nous, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Etats Latino-Américains et Caraïbens (CELAC) réunis à La Havane, Cuba, les 28 et 29 janvier 2014, au II^e Sommet, au nom de leurs peuples et interprétant fidèlement leurs soifs et leurs aspirations,

Ratifiant l'engagement de leurs pays dans les Propositions et les Principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et le Droit International, et conscients que la prospérité et la stabilité de la région contribuent à la paix et à la sécurité internationales,

Conscients que la paix est un bien suprême et une soif légitime de tous les peuples et que sa préservation est un élément fondamental de l'intégration de l'Amérique Latine et des Caraïbes et un principe et une valeur commune de la Communauté des Etats Latino-Américains et Caraïbens (CELAC),

En réaffirmant que l'intégration renforce la vision d'un ordre international juste confirmé par le droit et par une culture de paix qui exclue l'usage de la force et les moyens non-légitimes de défense parmi lesquels les armes de destruction massive et, en particulier, les armes nucléaires,

Soulignant l'importance du Traité de Tlatelolco pour la Proscription des Armes Nucléaires en Amérique Latine et dans les Caraïbes qui établit la première zone libre d'armes nucléaires dans une zone avec une forte densité de population, ceci étant une contribution à la paix et à la sécurité régionale et internationale,

Réitérant la nécessité urgente du Désarmement Nucléaire Général et Complet, ainsi que d'un engagement avec l'Agenda Stratégique de l'Organisme pour la Proscription des Armes Nucléaires en Amérique Latine et dans les Caraïbes (OPANAL) adopté par les 33 Etats membres de l'Organisme à la conférence Générale de Buenos Aires en août 2013,

Rappelant les principes de paix, de démocratie, de développement et de liberté qui inspirent les actions des pays membres du SICA,

Rappelant la décision des Chefs d'Etat de l'UNASUR de

renforcer l'Amérique du Sud comme Zone de Paix et de Coopération,

Rappelant l'établissement, en 1986, de la zone de Paix et de Coopération de l'Atlantique Sud,

Rappelant aussi notre engagement, ratifié dans la Déclaration au Sommet de l'Unité de l'Amérique Latine et des Caraïbes, le 23 février 2010, de promouvoir la mise en œuvre de mécanismes propres de résolution pacifique des conflits,

Renouvelant notre engagement pour qu'en l'Amérique Latine et dans les Caraïbes, se consolide une Zone de Paix dans laquelle les différents entre les nations se résolvent de manière pacifique, par la voie du dialogue et de la négociation ou autre forme de résolution et en pleine harmonie avec le Droit International,

Egalement conscients de l'impact humanitaire global catastrophique et à long terme de l'usage des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et des discussions en cours sur ces thèmes,

Nous déclarons :

1. L'Amérique Latine et les Caraïbes Zone de Paix sur la base du respect des principes et des normes du Droit International, incluant les instruments internationaux dont font partie les Etats membres et les Principes et Propositions de la Charte des Nations Unies,

2. Notre engagement permanent dans la résolution pacifique des conflits afin de supprimer pour toujours l'usage et la menace de l'usage de la force de notre région,

3. L'engagement des Etats de la région envers l'accomplissement strict de leur obligation de ne pas intervenir, directement ou indirectement, dans les sujets internes de tout autre Etat et d'observer les principes de souveraineté nationale, l'égalité des droits et la libre détermination des peuples,

4. L'engagement des peuples d'Amérique Latine et des Caraïbes de susciter des relations d'amitié et de coopération entre eux et avec d'autres nations, indépen-

damment des différences existant entre leurs systèmes politiques, économiques et sociaux ou leurs niveaux de développement, de pratiquer la tolérance et de coexister en paix comme de bons voisins.

5. L'engagement des Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes de respecter pleinement le droit inaliénable de tout Etat à choisir son système politique, économique, social et culturel, une condition essentielle pour assurer la coexistence pacifique entre les nations,

6. La promotion dans la région d'une culture de paix basée, entre autres, sur les principes de la Déclaration sur la Culture de Paix des Nations Unies.

7. L'engagement des Etats de la région d'avoir pour guide la présente Déclaration dans leur comportement

international,

8. L'engagement des Etats de la région de continuer à promouvoir le désarmement nucléaire comme objectif prioritaire et de contribuer à un désarmement général et complet pour favoriser le renforcement de la confiance entre les nations.

Nous demandons instamment à tous les Etats membres de la Communauté Internationale de respecter pleinement cette Déclaration dans ses relations avec les Etats membres de la CELAC

Signé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Etats Latino-Américains et Caribéens, 29.01.2014

Bahar est libre

L'Italie refuse d'extrader Bahar Kimyongür vers la Turquie !

Ce mardi 11 mars 2014, aux côtés de Deniz --l'épouse de Bahar-- et de leurs deux enfants, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées à Brescia au moment où se tenait l'audience relative au sort de Kimyongür.



Dans son arrêt, la Cour d'appel de Brescia a décidé de rejeter la demande d'extradition formulée par Ankara, mettant ainsi fin aux poursuites intentées contre le ressortissant belge en Italie.

Dans leur décision, les juges italiens arguent notamment que les activités de Bahar Kimyongür relèvent de la liberté d'expression et que son interpellation d'un ministre turc au Parlement européen en 2000 ne constitue, en aucun cas, une menace.

Un camouflet cinglant

Dans la saga judiciaire dont est victime Bahar depuis une décennie, cette sentence sonne comme un nouveau camouflet pour la Turquie et pour les forces qui, en Europe

- et en Belgique tout particulièrement -, se rangent aux côtés d'Ankara dans cette affaire.

Inversement, il s'agit d'une victoire importante pour les partisans de la liberté d'expression, pour ceux qui souhaitent que restent audibles les discours à contre-courant et qui entendent s'opposer aux velléités sécuritaires qui cadennassent notre société et nous menacent tou(te)s.

Vive la solidarité internationale

Cette victoire n'a été rendue possible que par la mobilisation de milliers de citoyens à travers le monde combinée au travail des avocats de Bahar. Grâce à ce mouvement multiforme, Bahar va enfin pouvoir rentrer auprès des siens en Belgique, après avoir été retenu 16 semaines durant (dont deux à la prison de Bergame) en Italie.

Communiqué du Clea - 11/03/2014

Le gouvernement va-t-il réprimer toute opposition à son soutien aux guerres de l'Otan ?

Proces du ministre de la défense contre Vredesactie

Le 6 février dernier, se tenait la première séance du procès au Tribunal Correctionnel, dans lequel le ministre de la Défense De Crem portait plainte contre Vredesactie pour une action au ministère de la Défense datant de 2008.

Le communiqué de Vredesactie ci-dessous nous informe : *“Le 14 novembre 2008, des activistes pour la paix ont symboliquement fermé le ministère de la défense. «Le ministre de la défense De Crem entraîne notre pays toujours plus loin dans une guerre sans perspective en Afghanistan», dénonçait le communiqué de presse de ce jour. L'action s'est déroulée de façon strictement non-violente et rien n'a été endommagé (la peinture utilisée était lavable). Cinq ans plus tard, le 10 décembre 2013, la salle de conseil à Bruxelles a décidé de poursuivre Vredesactie en correctionnelle, pour endommagements aux biens immeubles d'autrui. Ceci est une honte pour le droit à la liberté d'expression. Il semble que le ministre De Crem se sert de la stratégie du «SLAPP» (strategic lawsuit against public participation): lancer des procédures juridiques pour réduire au silence les critiques. Le ministère de la défense vise Vredesactie et les activistes pour la paix avec des plaintes pour des futilités, dans la plupart des cas avec une argumentation très faible, mais qui sert à épuiser et dissuader...”*

Ce n'est pas un simple retard de la part de la Justice, si cette action du ministre de la défense intervient maintenant pour une action qui a eu lieu en 2008. Nous sommes à la veille d'un important sommet de l'OTAN (septembre 2014) qui devrait présenter sa “stratégie de sortie de l'Afghanistan” pour la fin 2014.

Nous savons que la Belgique est engagée dans cette guerre dite humanitaire depuis 2001 et surtout depuis que l'Otan a pris le commandement des opérations militaires et du contrôle policier de l'Afghanistan. Malgré des déclarations de “retrait des forces combattantes fin 2014”, l'Otan met sur pied “un partenariat” avec l'Afghanistan jusqu'en 2024 qui inclura une importante participation de la Belgique: maintien des F-16 belges et des soldats pour leur maintenance, participation de l'armée belge à la formation et l'encadrement de l'armée afghane, participation de policiers belges à l'encadrement d'une police afghane, pour ne citer que quelques-uns de ces engagements. Donc, il n'y aura pas de sortie d'Afghanistan à la fin 2014!

Les gouvernements belges qui se sont succédé depuis 2003 n'ont cessé de dire qu'ils ont contribué à la paix en Afghanistan. L'actuel Ministre de la Défense, Pieter De Crem se glorifie de tous les progrès accomplis vers la liberté pour le peuple afghan, tout en refusant un débat public sur la réalité de la situation dans ce pays et sur les crimes de guerre commis par l'Otan avec l'aide de la Belgique.

Les courageuses marches des réfugiés afghans en Belgique pour faire reconnaître leur droit d'asile vu l'état de guerre de leur pays ont déjà permis de faire apparaître quelques vérités à l'opinion publique belge. Et ce n'est pas avec des procès que le gouvernement pourra intimider le mouvement anti-guerre. Celui-ci prend d'autant plus d'ampleur que les gens ne supportent plus l'énormité des dépenses militaires, en Belgique comme en Europe alors que la crise financière, économique et sociale du système capitaliste fait des ravages, dans la sécurité sociale, l'enseignement, la culture, dans nos conditions de vie.

La droite, qui dirige de plus en plus notre gouvernement veut criminaliser toute contestation, étouffer la liberté d'expression, épuiser les militants progressistes dans des procédures judiciaires absurdes. Mais la riposte s'organise. Le 6 février, une centaine de militants, représentant de nombreuses associations pacifistes, politiques, sociales, syndicales ont manifesté devant le Palais de Justice et assisté à la séance du tribunal. Le 13 mars, en principe, le jugement devrait être rendu.

• NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN FINANCIER •

ALERTE OTAN ne vit que par la volonté de ses sympathisants. Nous comptons sur votre soutien financier, aussi minime soit-il. Merci déjà de votre appui.

Compte Ctotan : BE94 0682 4474 9114



Rencontre des Prix Nobel de la paix à Bruxelles

Une rencontre entre Nobel de la paix n'arrive pas souvent ! Ce mercredi 26 mars, Barack Obama était en visite auprès des institutions européennes. Le mouvement de la paix vous invitait ce jour-là à un rassemblement sur la place du Luxembourg afin de leur rappeler les responsabilités de paix et de démocratie que leurs Prix impliquent.



Le Président Obama a reçu le prix Nobel « pour ses efforts extraordinaires afin de renforcer la diplomatie internationale et la coopération entre les peuples ». L'Union européenne a reçu le Prix Nobel « pour avoir contribué pendant plus de six décennies à promouvoir la paix et la réconciliation, la démocratie et les droits de l'Homme en Europe ».

Mais à côté de ça...

Les États-Unis (685 milliards de dollars) et l'Europe (407 milliards de dollars) sont responsables de 62% des dépenses militaires mondiales au lieu de consacrer ces sommes faramineuses pour le renforcement de la diplomatie multilatérale, la lutte contre la pauvreté, les inégalités croissantes, l'exclusion socio-économique et la lutte contre le réchauffement climatique.

DESARMER POUR DÉVELOPPER

Les deux prix Nobel sont au contraire responsables de deux tiers du commerce d'armes dans le monde, y compris vers des régions sensibles ou en conflit... Les prix Nobel de la paix annoncent au contraire la modernisation des bombes nucléaires américaines en Europe, alors que la grande majorité des citoyens belges veulent voir ces armes nucléaires disparaître, conformément d'ailleurs aux obligations de désarmement nucléaire incluses dans

le Traité de non-prolifération.

Les attaques à la paix et à la démocratie des deux prix Nobel prennent encore un nouveau nom aujourd'hui : le **Traité transatlantique** ! Dans la plus grande discrétion, l'Union européenne et les États-Unis préparent la mise sur pied d'un Marché transatlantique. L'objectif ? Une plus grande **libéralisation des échanges commerciaux et financiers**, accompagnée de politiques judiciaires et sécuritaires communes. Date butoir ? 2015... Ce projet risque d'avoir de lourdes conséquences sur nos systèmes démocratiques, et ce, dans de nombreux domaines : **finances et services publics en danger, inégalités sociales et pollutions environnementales accrues, répression des mouvements sociaux, atteintes aux libertés fondamentales, hégémonie des multinationales...** Sans que les peuples concernés ne soient jamais consultés !

NON À LA MILITARISATION DU MONDE

ALLOCATION DES BUDGETS MILITAIRES AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS

NON AU TRAITÉ TRANSATLANTIQUE

CNAPD

Encore une occasion manquée pour la Belgique de prouver sa bonne foi

Communiqué de presse de la CNAPD

Il y a deux semaines, le mouvement de la paix initiait une audition de la Commission Défense et Affaires extérieures de la Chambre. L'invité n'était autre qu'Hans Kristensen qui avait divulgué l'accord secret entre les États-Unis et la Belgique sur la modernisation des armes nucléaires présentes sur notre territoire (pour rappel). Des révélations à la hauteur de l'événement : la Belgique accueillera de nouvelles armes nucléaires sur son territoire d'ici à 2020 ! Entretemps, les représentants belges continuent de soutenir sans rougir leur engagement pour un monde sans arme nucléaire. Le Gouvernement de défendre que sa politique en la matière s'inscrit dans le cadre de l'accord de politique générale stipulant son engagement à « [agir] résolument en faveur d'initiatives internationales pour un désarmement plus poussé - y compris nucléaire ». Une de ses « initiatives internationales » se déroulait ce week-end, sans qu'une action de la Belgique ne s'y soit observée. La Deuxième Conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires vient de se clore (Mexique, Nayarit, 13-14 février) avec la participation de 146 États. Ce mouvement a été impulsé l'année dernière par la Norvège. Encore une fois, la Belgique n'a dépêché que le Premier Secrétaire de son ambassade locale (alors que d'autres pays du « partage nucléaire » y ont envoyé leurs spécialistes du désarmement et de non-prolifération nucléaire). Si la Belgique n'est pas en désaccord avec la démarche en cours, elle privilégie très clairement sa position d'État membre de l'OTAN qui accueille son siège et qui mène une politique de non-prolifération en accord avec les pays de l'UE (dont certaines puissances nucléaires - France et UK - ont une influence forte.)

Pourtant, depuis 2010, un nouveau discours s'est développé à partir des effets réels de ces armes, permettant de redoubler les efforts pour y remédier. Le mouvement de la Croix-Rouge, les agences de secours des Nations Unies, la société civile et la majorité des nations du monde ont souscrit à cette initiative humanitaire. En octobre dernier, 125 États ont soutenu une déclaration au sein du TNP proposé par la Nouvelle-Zélande, affirmant simplement que « les conséquences catastrophiques des armes nucléaires doivent sous-tendre toutes les approches et tous les efforts en faveur du désarmement nucléaire ». L'ambition d'être une étape décisive dans la dynamique mondiale pour interdire et éliminer les armes les plus destructrices jamais créées a été clairement réalisée. La troisième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires se déroulera à Vienne avant la fin de l'année 2014. Une conférence à laquelle la Belgique devrait sans nul doute participer mais il est surtout temps qu'un pas soit réalisé comme, notamment, envoyer une forte délégation diplomatique et affirmer une politique respectueuse de ses engagements en tant qu'État membre du Traité de Non-prolifération. Pour la Belgique qui mine actuellement la lutte contre ces armes de destruction massive et pérennise leur présence, ici et ailleurs en restant indéfectiblement dans une posture de petit État, il s'agit là d'une action plus que nécessaire.

4.3.2014

MAILING LIST ALERTE OTAN

Le Comité Surveillance OTAN anime une liste d'information par e-mail, où sont publiés régulièrement infos et commentaires au sujet de la politique de guerre otanienne. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un e-mail vide à l'adresse :

alerte_otan-subscribe@yahoogroupes.fr

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Nicolas Bárdos • Georges Berghezan • Vladimir Caller • Manlio Dinucci • Roland Marounek • Marie-Ange Patrizio • Macha Piérart • Claudine Pôlet • Marcel Poznanski • Patricia Villalon